



# PRÉFET DU HAUT-RHIN

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

SERVICE DE LA COORDINATION DES POLITIQUES  
PUBLIQUES ET DE L'APPUI TERRITORIAL

BUREAU DES ENQUÊTES PUBLIQUES ET INSTALLATIONS  
CLASSÉES

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE C o D E R S T

Séance du 13 juillet 2022

**POINT N° 1 :**



Projet d'arrêté préfectoral portant autorisation environnementale d'exploiter concernant l'extension de la fonderie et l'agrandissement du parking poids lourds qui y est associé à la société Constellium Neuf-Brisach à Biesheim

**POINT N° 2 :**



Projet d'arrêté préfectoral portant enregistrement à la société Agrivalor pour exploiter une station de compostage de déchets non dangereux ou matière végétale, ayant, le cas échéant, subi une étape de méthanisation et installation de broyage de déchets végétaux non dangereux sur son site de Bergheim

**POINT N°3 :**



Projet d'arrêté préfectoral portant autorisation de la société Valon, d'exploiter l'eau minérale naturelle de la source Metzeral constituée du mélange des forages F1 et F1bis situés sur la commune de Metzeral Haut-Rhin France, à des fins d'embouteillage sous l'appellation « Eau Minérale »

Le conseil a émis un avis favorable à l'ensemble des points examinés ci-dessus.

Le président,

Alain CHARRIER